

## COMPTE-RENDU DU BUREAU

### Jeudi 12 octobre 2023 – Billy

Le Bureau du Syndicat Mixte du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais s'est réuni le **jeudi 12 octobre 2023, à 17h30**, à la salle du Conseil Municipal de **Billy**, sur convocation adressée par mail le 28 septembre 2023.

Sous la présidence de M. **Christophe THORIN**, assistaient à la réunion :

Les vice-présidents :	Les membres		Les invités
Nicole ROGER	Sylviane TURMEAUX	Joël HERISSET	Tiffanie ROUSSEAU
Stella COCHETON	Aurélien BERTRAND	Bruno MARECHAL	Lucille FRIMAT
Sylvie DOUCET			

#### Excusés :

Excusés		
Jacques PAOLETTI	Philippe PLASSAIS	Jeanny LORGEUX
Eric CARNAT	Alain POMA	Jean-Luc BRAULT
Quentin LEGOUY	Emmanuel LEONARD	Cécile CAILLOU ROBERT

#### Assistaient également à la réunion :

Nom	Fonction
Julien BEAUDON	Directeur du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais
Natacha GUERIN	Assistante de Direction du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais
Emmanuel CHARONNET	Conseiller en Energie Partagé du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais

Mme **Sylvie DOUCET**, 6ème Vice-Présidente, est désignée Secrétaire de Séance.

### ORDRE DU JOUR

#### I. CRST

- a) Présentation et validation des derniers dossiers de demande de subvention
- b) À vos ID – présentation pour avis du Bureau des initiatives
- c) Actualité : modalités préparatoires du prochain CRST

#### II. CEP

- a) Convention de partenariat ADEME – REGION - PAYS

#### III. LEADER

- a) Retour sur l'installation du nouveau Comité de Programmation – 11 octobre 2023

#### IV. INSTITUTION

- a) Nomination d'un référent déontologue
- b) Nombre de membres du Bureau du Pays

#### V. QUESTIONS DIVERSES

## I. CRST - CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE

Le Président Christophe THORIN tient à saluer le travail conjoint des collectivités, de la Région et des services techniques du Pays grâce auquel le taux d'engagement, à la veille de la clôture du Contrat Régional de Solidarité Territoriale, avoisine les **96% de l'enveloppe initiale de 11 713 500 €**.

		Taux d'engagement
Enveloppe initiale Contrat régional de solidarité territoriale (CRST)	11 713 500€	100 %
Crédits engagés à mi-parcours 16 04 21	6 042 694 €	52%
<b>TOTAL DES CREDITS ENGAGES SUR ENVELOPPE TOTALE au 12 10 2023</b>	<b>11 228 750.50€</b>	<b>96%</b>
Crédits non engagés	CRST : 273 240€	Taux d'engagement de 97.55%
	A VOS ID : 159 809 € enveloppe de 500 000€	Taux d'engagement de 68%

Le Président tient également à souligner la progression du taux d'engagement faite sur l'enveloppe « A vos ID », qui malgré les difficultés rencontrées pour y inscrire des projets, est passé de 22% à 68% au cours des 5 derniers mois grâce à la persévérance des équipes. Christophe THORIN présente ensuite les derniers chiffres, par axe :

	Dotation initiale	% dot initiale	Montant engagé	Taux d'engagement des crédits
Développer l'emploi et l'économie	3 566 449€	30%	3 552 509 €	99.5%
Favoriser le mieux être social	1 441 000€	12,3%	1 630 700 €	100%
Renforcer le maillage urbain rural	4 173 800 €	36%	3 864 505 €	93%
Action transversale : stratégie régionale biodiversité	410 000 €	3,5%	258 300 €	63%
Action transversale : Plan Climat Energie Régional	1 158 700 €	10%	1 210 695€	100%
Priorité transversale : transition écologique	40 000 €	0,3%	40 000€	100%
Action transversale : A VOS ID	500 000 €		340 190 €	68%
Enveloppe fongible	123 551€	10%	123 551€	100%
Animation territoriale dédiée au contrat	300 000 €	2,5%	300 000 €	100%
<b>TOTAL ENVELOPPE CRST PVCR</b>	<b>11 713 500 €</b>		<b>11 228 750€</b>	<b>96%</b>

## A. À VOS ID – PRÉSENTATION DES INITIATIVES

Le Directeur, Julien BEAUDON, présente plus en détail aux membres du Bureau les projets de fonctionnement et d'investissement accompagnés par le Pays dans le cadre de l'enveloppe consacrée à « A vos ID » :

### État des engagements – Fonctionnement :

Projet	MO	Montant Engagé
Musique classique au grand air, la culture parcourt le territoire, ville et campagne	Association Va jouer dehors	15 053 €
Côté cour-Côté jardin (théâtre du Grand Orme à Feings)	La Compagnie du Hasard	27 391 €
Atelier partagé, Métiers de la mode	Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Loir-et-Cher	9 521 €
"Accompagner les projets d'installation et de transmission en agriculture paysanne dans le Loir-et-Cher	Association Départementale Développement de l'Emploi Agricole et Rural du Loir-et-Cher – ADDEAR 41	1 481 €
"Vers une dynamique de structuration de territoire autour de la transition énergétique et en faveur de la biodiversité et du climat à l'échelle du Val de Cher : création d'un éco lieu à Fresnes"	Association La Filerie	29 405 €
Emergence d'un lieu de formation et tourisme durable au sein de l'écolieu La Filerie en faveur de la transition écologique et sociale	SCIC les semeurs de graines	28 718 €
Création d'un centre de traitement des biodéchets en Val de Cher Controis	Association La Recup Solidaire	60 000 €
Co construction d'une formation BP JEPS option éducation à l'environnement	Association GRAINE Centre-Val de Loire	7 649 €
<b>TOTAL ENGAGE FONCTIONNEMENT</b>		<b>179 218 €</b>

### État des engagements – Investissement :

Projet	MO	Montant Engagé
Côté cour-Côté jardin	La Compagnie du Hasard	9 866 €
Création du musée du Blues : aménagement scénographique (conception, décors, graphisme, équipement...)	BLACK JACK BLUES ASSOCIATION	40 000 €
Atelier partagé, Métiers de la mode	Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Loir-et-Cher	4 600 €
Développement de l'éco lieu la Filerie	Association la Filerie	5 643 €
l'acquisition de machines pour la création d'un Fablab à Montrichard : imprimantes 3D, découpeur laser, machine à broder...	FAIRE EN COMMUN	4 600 €
Création d'un centre de collecte et de traitement des bio-déchets en Val de Cher Controis : terrassement du site, camion, équipements pour le traitement des biodéchets (bacs, broyeuse, convoyeur...)...	LA RECUP SOLIDAIRE	77 100 €
<b>TOTAL ENGAGE INVESTISSEMENT</b>		<b>141 809 €</b>

Le Président Christophe THORIN tient à souligner les difficultés rencontrées tout au long du contrat à inscrire des projets dans cette enveloppe de 500 000€ et remercie le Directeur du travail accompli avec un taux d'engagement maintenant de 68% (340 190.50€ d'engagés en fin de CRST).

## B. PRESENTATION ET VALIDATION DES DERNIERS DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTION

Le Directeur-Agent de développement, Julien BEAUDON présente aux membres du Bureau les derniers dossiers portés à l'attention du Pays pour avis :

Projets	Maitre d'ouvrage	Investissement subventionnable	Taux	Subvention
Aménagement d'un sentier d'interprétation "chemin de mémoire" sur la ligne de démarcation en lien avec cœur de France à vélo"	Association des amis du vieux Montrichard	53 200€	25%	13 300 €
<b>TOTAL AXE A6-14: Site touristiques et lieux d'information touristiques</b>				<b>13 300 €</b>
<b>TOTAL AXE A EMPLOI ET ECONOMIE</b>		<b>13 300€</b>		

*Les membres du Bureau émettent un avis favorable au projet présenté sur l'AXE A*

Projets	Maitre d'ouvrage	Investissement subventionnable	Taux	Subvention
Aménagement de l'auberge du Prieuré	Lassay-sur-Croisne	260 666 €	30%	78 200 €
<b>TOTAL AXE B1-21 : COMMERCE DE PROXIMITE</b>			<b>78 200 €</b>	

*Les membres du Bureau émettent un avis favorable au projet présenté sur l'AXE B*

Projets	Maitre d'ouvrage	Investissement subventionnable	Taux	Subvention
Aménagement végétalisation de la place du Carroir-projet d'aménagement dit du nouveau Bourgeau	Selles sur cher	113 250 €	40%	45 300€
<b>C-23: Aménagements d'espaces publics</b>				<b>45 300€</b>
Réhabilitation de 4 logements PLAI rue de la Pierre à Romorantin	<u>Soliha</u>	418 485 €	30%	109 900 €
<b>C-24 : Acquisition-réhabilitation en vue de la création de logements locatifs publics sociaux</b>				<b>109 900 €</b>
PRU: Réalisation des aménagements des abords du pôle citoyen jeunesse	Romorantin	124 242 €	40%	49 700 €
PRU: Réalisation de la voie verte rue Louise de Savoie / rue de l'Avenir	Romorantin	375 734 €	40%	150 300 €
PRU: La requalification et la rénovation de la rue Léonard de Vinci et l'aménagement de la place du marché	Romorantin	788 239 €	40%	340 500 €
PRU: Aménagement du parvis du centre commercial pour créer 2 squares	Romorantin	233 278 €	40%	
<b>C-29 : Rénovation urbaine- PRU de Romorantin-Lanthenay</b>				<b>540 500 €</b>
Création d'un cheminement cyclable utilitaire	Sassay	81 250 €	40%	32 500€
<b>TOTAL AXE C : RENFORCER LE MAILLAGE URBAIN ET RURAL</b>				<b>682 900€</b>

*Les membres du Bureau émettent des avis favorables à l'ensemble des projets de l'AXE C*

Projets	Maitre d'ouvrage	Investissement subventionnable	Taux	Subvention
<b>AXE E – 35.3 : Eclairage public</b>				
Aménagement de la place du Carroir dit du nouveau Bourgeau à Selles/Cher: Rénovation de l'éclairage public	Selles-sur-Cher	181 750 €	40%	<b>72 700€</b>
<b>AXE E – 36.1 : Conseiller en Energie partagé du Pays vallée du Cher-Romorantinais</b>				
Poste d'animateur - conseiller en énergie partagé - E C 01.07.22 au 13.10.23	SM PVCR	30 000 €	50%	<b>15 000 € (reliquat restant sur fiche 36.1)</b>

Le conseiller en Energie Partagé fait ensuite la présentation des derniers dossiers ENERGETIS qu'il a accompagné :

PROJET	MAITRE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT ELIGIBLE	TAUX	SUBVENTION
Rénovation et extension Auberge du Prieuré	Lassay-sur-Croisne	97 191 €	50%	48 500 €
Réhabilitation logement communal	Méhers	51 950 €	60%	31 100 €
Rénovation de la Mairie	Saint-Julien-sur-Cher	166 296 €	60%	99 700 €
<b>TOTAL AXE E : PLAN CLIMAT ENERGIE REGIONAL</b>				<b>267 200 €</b>

**Les membres du Bureau émettent des avis favorables à l'ensemble des projets de l'AXE E**

### C. ACTUALITÉS : MODALITÉS PRÉPARATOIRES DU PROCHAIN CRST

Le Directeur du Pays fait un état de l'échéancier de travail en cours avec la Région.

- Des **échanges techniques (Région/Pays/EPCI) réalisés** pour identifier les grands enjeux du bassin de vie finalisés au **06 Octobre 2023**
- **Finalisation du CRST actuel** avec engagement de derniers dossiers > **13 OCTOBRE 2023**
- Un temps **d'échange politique** pour stabiliser les enjeux prioritaires >**22 NOVEMBRE 2023** (sous réserve).
- **Ateliers avec les acteurs du territoire**, pour affiner les priorités d'actions sur certains des enjeux retenus >**DECEMBRE 2023**
- **Finalisation de la Convention d'Objectifs et de Moyens** : > **DECEMBRE 2023** - avec Identification des moyens financiers affectés à la Convention d'Objectifs et de Moyens, hors CRST
- **Dialogue local entre EPCI et dans chaque EPCI pour construire les deux CRST Dès janvier 2024**
  - *Projets faisant écho aux enjeux retenus sur le bassin de vie*
  - *S'inscrivant dans les priorités régionales*
  - *Se réalisant dans les 3 années à suivre*

Le Président Christophe THORIN rappelle l'importance de procéder par étape mais souligne que pour le Territoire et les futurs projets des communes, plus la signature de la Convention sera proche, plus vite les fonds pourront être engagés sur le prochain contrat.

## D. ACTUALITÉS : POINT SUR LA VELOURUTE CŒUR DE FRANCE A VELO

Le Président fait ensuite le point sur l'avancée de la véloroute Cœur de France à vélo et rappelle que dans le cadre de la demande de subvention auprès de l'État au titre du **CPER Mobilité** pour l'**opération Cœur de France à vélo** portée par les **Communautés de Communes du Val de Cher-Controis** et du **Romorantinais et Monestois**, Julien BEAUDON, en tant qu'agent de développement, a travaillé aux côtés des équipes des deux Communautés de Communes à ***l'élaboration d'une proposition de nouveau plan de financement et de découpage tranche par tranche.***

Préalablement, Julien BEAUDON a travaillé au montage des dossiers de demande de subventions **FEADER et FEDER**, en appui technique auprès des deux Communautés de communes concernées.

Christophe THORIN explique que l'obtention du CPER Mobilité a permis de libérer les crédits **(810 000€)** initialement fléchés pour la véloroute sur le prochain CRST. Ces crédits pourront être affectés à la réalisation des boucles cyclables ou autres aménagements connexes « **tourisme cyclable** ».


Le Directeur rappelle ensuite les grandes étapes du projet auquel le Pays est associé :

- ⇒ **Dès décembre 2019** : Participation du Pays au lancement du marché de recrutement du Maître d'œuvre en charge du suivi opérationnel de la véloroute dès réception du rapport final par INDDIGO>>>cadre du groupement de commandes composé des deux Communautés de Communes du Pays à savoir Val de Cher-Controis et Romorantinais-Monestois
- ⇒ **04 mars 2020** : Le marché de maîtrise d'œuvre est attribué au groupement porté par la société ARCAMZO de Cellettes
- ⇒ **Réunion de chantier** : OS démarrage maîtrise d'œuvre pour Arcamzo et lancement du DIA, APS, APD, dossier Loi sur l'eau, permis d'aménager, de construire...
- ⇒ **JUIN 2022** : Ordres de services, démarrage des travaux de la première tranche - (Montrichard-Noyers-Villefranche- sur-Cher-Châtres sur Cher)
- ⇒ **2023-2024** : Réunions de suivi de chantier tous les jeudis à Selles-sur-Cher et ou sur parcours
- ⇒ **Fin 2024** : Finalisation de la réalisation de la véloroute après 18 mois de travaux prévus

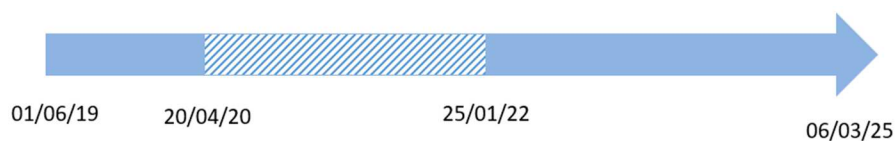
## II. CEP / COT EnR

### A. CONVENTION DE PARTENARIAT ADEME – REGION – PAYS

Le Président Christophe THORIN donne la parole au Conseiller en Energie Partagé du Pays, Emmanuel CHARONNET, qui présente les différents intervenants COTEnR Thermique pouvant accompagner les projets sur le Territoire :

	<p><b>Région</b></p> <p><i>associations FIBOIS CVL et AFPG</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 chargé de mission Bois-Energie</li> <li>• 1 chargé de mission Géothermie</li> </ul>
	<p><b>Département</b></p> <p><i>association Bois-energie 41</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 chargé de mission Bois-Energie</li> </ul>
	<p><b>Echelon local</b></p> <p><i>Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 CEP / COT EnR</li> </ul>

Un rappel est fait sur l'échéancier du **Contrat d'Objectif Territorial EnR** thermique actuel ainsi que sur le prochain contrat COT 2.0 :



Chaleur ENR	PROJECTION 2025			
	Nombre d'installations	MWh/an	MWh/an/installation	%
Bois plaquettes	10	4620	482	84%
Géothermie	3	840	310	15%
Solaire thermique	1	10	10	0,2%
TOTAL	13	5470	411	100%



Chaleur ENR	PROJECTION 2028			
	Nombre d'installations	MWh/an	MWh/an/installation	%
Bois plaquettes	11	5570	500	69%
Géothermie	6	2430	400	30%
Solaire thermique	2	100	50	1,2%
TOTAL	19	8100	422	100%

Le Conseiller en Energie Partagé informe les membres du Bureau qu'une convention entre l'ADEME et les différents Pays du Département du Loir-et-Cher est en cours d'étude pour participer au financement d'un poste d'animateur multi-ENR départemental, qui interviendrait principalement sur le volet bois-énergie, le plus sollicité sur notre Territoire. Le montant de la participation du Pays s'élèverait à 4 400€ pour les 3 années (2023-2026).

### III. LEADER

Le Président rappelle que le Pays porte à nouveau, pour les 4 prochaines années, le programme européen LEADER, qui est doté d'une enveloppe globale de 905 000€ (animation inclus).

Il informe les membres du Bureau de la mise en place le 11 octobre du nouveau comité de programmation LEADER. Le GAL - Groupe d'Action Locale, composé de partenaires socio-économiques privés et publics locaux, est l'instance décisionnelle chargée d'évaluer et de sélectionner les projets en cohérence avec la Stratégie Locale de Développement.

Président de cette instance en sus du Pays lors du précédent programme LEADER, Christophe THORIN indique avoir souhaité passer la main à un représentant du secteur privé. Un appel à candidature a été fait et Jean-Luc BROUTIN, actuel Président du Conseil de Développement du Pays, y a répondu. Il a été élu à l'unanimité par les nouveaux membres du GAL.

Christophe THORIN détaille ensuite la composition de ce nouveau Comité, soulignant le fait que les titulaires proviennent à 60% du privé et 40% d'élus.

<b>COLLEGE PRIVE</b>		
<i>Nom et Prénom</i>	<i>Intervenant au comité de programmation en qualité de...</i>	<i>Titulaire ou suppléant</i>
Jean-Luc BROUTIN	Président du Conseil de développement du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais	titulaire
Michel GUIMONET	Président de la Maison de l'emploi et de la Mission Locale	titulaire
Mathias NIVAN	Chargé de mission ENVIROBAT Centre et animateur CEP régional	titulaire
Hubert DESIRE	Association pour la promotion de Bois Energie en Loir-et-Cher	suppléant
Béatrice HUC	Chargée de communication SMIEEOM	titulaire
Alain QUILLOUT	Personne ressource	suppléant
Cécile OTTO-BRUC	Responsable du développement territorial et Responsable d'antenne au CEN 37/41	titulaire
Jérôme BARGUE	Chargée de développement Ecolieu La Filerie	suppléant
David NAIL	Directeur Ethic Étapes, la MAJO	titulaire
Joseph AUGUGLIARO	Directeur Mobilité 41	suppléant
Marine CARASSAI	Conseillère Territoires Bio Centre	titulaire
Manon BLONDELLE	Chargée de mission Alimentation Bio Centre	suppléante
Marie REFALO	Directrice AOC Touraine & ses dénominations	titulaire
Axel MASSON	Agriculteur	suppléant

<b>COLLEGE PUBLIC</b>		
<i>Nom et Prénom</i>	<i>Intervenant au comité de programmation en qualité de...</i>	<i>Titulaire ou suppléant</i>
Christophe THORIN	Président du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais	titulaire
Joël HERISSET	Maire de Loreux	suppléant
Sylvie DOUCET	Maire de Châtres-sur-Cher	titulaire
Alain POMA	VP Plan climat CCV2C	suppléant
Annick GOINEAU	Maire de Mareuil-sur-Cher	titulaire
Françoise GILOT-LECLERC	Maire de Gièvres	suppléante
Jacques PAOLETTI	Conseiller Départemental	titulaire
Cédric SABOURDY	VP mobilités, environnement, déchets ménagers, développement durable, transition énergétique CCRM	suppléant
Quentin LEGOUY	Conseiller municipal et communautaire CCV2C	titulaire
Stella COCHETON	Maire de Selles-sur-Cher	suppléante



## IV. INSTITUTION

---

### A. LE RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE DE L'ÉLU LOCAL

Les collectivités ont été interpellées par la Préfecture concernant l'obligation qui leur est faite de se doter d'un référent déontologue pour les élus locaux.

Christophe THORIN explique que la **mission** du référent déontologue de l' élu local est d'apporter, à tout élu qui le saisit, tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l' élu local. Ces conseils seront donnés à titre personnel et confidentiel.

Le Président rappelle qu'il **ne peut s'agir d'un élu** siégeant ou ayant siégé au cours des 3 dernières années au Pays.

Il précise également que sur le Loir-et-Cher, **ni le CDG41 ni l'association des Maires ne proposent actuellement ce service** (*risque de conflits d'intérêts*).

Un **débat** s'instaure avec les membres du Bureau pour savoir ce qui a été mis, ou non, en place sur les différentes collectivités du territoire. Tous s'accordent sur la difficulté de trouver cette personne ressource et peu de communes en sont pour l'instant dotées :

- Stella COCHETON indique que la ville de Selles-sur-Cher a désigné M Alain QUILLOUT comme référent, mais ce dernier venant d'être nommé pour siéger au sein du GAL Leader porté par le Pays, il ne peut faire office de référent pour le compte du Pays.
- Aurélien BERTRAND informe quant à lui que la commune de Pruniers-en-Sologne a externalisé cette compétence auprès d'un juriste, avec une rémunération à l'acte. Une mutualisation pourrait être envisagée.

Compte-tenu des difficultés à trouver une personne référente ayant les compétences nécessaires, **ce point est reporté** pour étudier les moyens de mutualisation éventuelle qui pourraient être trouvés (avec une ou plusieurs collectivités du Territoire, les Pays du département ...).

### B. DÉCISION DU MAINTIEN, OU NON, DU NOMBRE DE MEMBRES DU BUREAU

Le Président rappelle que suite au départ de Pascal PICARD du poste de Maire de Mur-de-Sologne en 2022, les membres du Bureau doivent se prononcer sur la méthodologie à adopter concernant le siège désormais vacant en son sein. Deux possibilités, annoncées lors du Bureau du 22 mai dernier :

- ⇒ Programmer des élections lors du prochain Comité Syndical du 14 novembre 2023
- ⇒ Modifier la délibération n° 20-010-1 qui portait sur le nombre précis de membres du Bureau (hors Président et vice-présidents), afin de : - Soit réduire le nombre de 7 à 6 membres, soit préciser « 7 membres maximum ».

Christophe THORIN rappelle le choix qui avait été fait lors de la constitution du Bureau en 2020 de mettre un nombre équivalent d'élus provenant des deux territoires des communautés de communes.

Suite au départ du Maire de Mur-de-Sologne, le Président signale que le **Maire de Courmemin, M Gilles CHANTIER** (titulaire au sein du Comité Syndical) serait intéressé. Christophe THORIN indique soutenir sa candidature.

**Il est décidé par les membres du Bureau du Pays de procéder à un vote de désignation d'un nouveau membre du Bureau lors du prochain Comité Syndical.**

## V. QUESTIONS DIVERSES

---

### A. REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER

Christophe THORIN explique aux membres du Bureau que le règlement budgétaire et financier (RBF) est un document formalisant les règles internes relatives à la gestion budgétaire et comptable. Indispensable pour toute collectivité de plus de 3 500 habitants, ce document reprend les grandes règles de fonctionnement déjà établies mais non actées. Le Syndicat mixte du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais est donc concerné.

**Il sera proposé au vote lors du prochain Comité Syndical avant le déploiement de la M57 en janvier 2024.**

### B. CONVENTION SUR LE DISPOSITIF DE SIGNALEMENT DES ACTES DE VIOLENCES, DISCRIMINATION, HARCELEMENT ET AGISSEMENTS SEXISTES

Le Président rappelle aux membres du Bureau que la Loi de Transformation de la Fonction Publique introduit l'obligation pour tous les employeurs publics de mettre en place un dispositif de signalement dans la fonction publique.

Compte-tenu des spécificités et compétences juridiques nécessaires à la bonne mise en œuvre de ce dispositif, le Président propose aux membres du Bureau de déléguer cette compétence au Centre de Gestion du Loir-et-Cher via une Convention dès janvier 2024. Le tarif annuel pour le Pays s'élèverait à 60€.

**Les membres du Bureau valident cette adhésion.**

### C. PROCHAIN COMITE SYNDICAL

Christophe THORIN rappelle aux membres du Bureau que le prochain Comité Syndical se tiendra le

**MARDI 14 NOVEMBRE 2024, À 18H, À CHATILLON-SUR-CHER**

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres présents et lève la séance à 19h.

Christophe THORIN,  
Président du pays de la vallée du Cher et du Romorantinais